## CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

## Séance du 11 octobre 2018

Date de convocation : 5 octobre 2018 Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents: 14 Procurations: 5 Votants: 18 (Michel LAUVAUX, membre de l'association, ne prend pas part au vote) L'an deux mille dix-huit, le onze octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

<u>PRÉSENTS</u>: Marc CANTON, Michel AURIGNAC, Corinne BIRA, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Jacques CLAVERIE, Antoine CUYAUBERE, Marie-Joëlle DEBATY, Jean-Marc DOURAU, Georges GUILHAMET, Guy LABARRERE, Sandrine LARBIOUZE, Alexandre LARRUHAT, Michel LAUVAUX, Patrick MOURA

EXCUSÉS: Martine BERT, Delphine CRASPAY, Marie-Gabrielle MONSET, Michèle NAVARRO, Corinne PANATIER PROCURATIONS: Martine BERT à Marie-Joëlle DEBATY, Delphine CRASPAY à Alexandre LARRUHAT, Marie-Gabrielle MONSET à Michel AURIGNAC, Michèle NAVARRO à Sandrine LARBIOUZE, Corinne PANATIER à Patrick MOURA Secrétaire de séance: Marie-Françoise CAPELANI

## DÉLIBERATION N° 2018-58: SUBVENTION ASSOCIATION RAID OUZOM

M. le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention de l'association RAID OUZOM pour l'organisation de son raid le 20 octobre 2018.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 400 euros.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

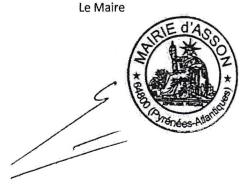
**DÉCIDE** d'attribuer une subvention de 400 € à l'ASSOCIATION RAID OUZOM.

AUTORISE le Maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

VOTE

POUR	14
CONTRE	2
ABSTENTION	2

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus Pour copie conforme,





## Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/10/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/10/2018